



MODULASSUR

#### VOS CLIENTS

Salariés, artisans, commerçants.  
Couples avec enfants à charge. Familles monoparentales  
Couples avec un conjoint sans activité professionnelle  
Couples TNS dont le conjoint participe à l'activité de l'entreprise

. CLIENTÈLE JEUNES ACTIFS  
. CLIENTÈLE ACTIFS  
. JUSQU'À L'ÂGE DE LA RETRAITE  
. CLIENTÈLE SENIORS JUSQU'À 67ANS

## MODULASSUR HOSPITALIS PLUS

L'assurance hospitalisation qui couvre vos clients du 1er jour jusqu'au 730ème jour dès 5,99€/mois !



### ENVIRONNEMENT ET OBJECTIFS

- 12,2 millions de patients hospitalisés en France en 2014.
- Les clients se croient suffisamment couverts par leur complémentaire santé mais oublient le plus souvent :
  - les frais annexes : chambre individuelle, dépassement d'honoraires...
  - le manque à gagner au niveau des indemnités journalières versées par le régime obligatoire (salariés ou TNS).

Face à une demande de plus en plus forte du marché, Hospitalis Plus est la solution idéale pour profiter d'un soutien financier solide dès le 1er jour d'hospitalisation et jusqu'au 730ème jour à partir de seulement 5,99€ par mois avec l'avantage de bénéficier du tarif de souscription pendant toute la durée du contrat.



### GARANTIES MODULASSUR HOSPITALIS

- Versement d'une Indemnité Journalière à partir du 1er jour et jusqu'à 730 ème jour d'hospitalisation.
- 5 niveaux possibles :
- 20€, 30€, 40€, 50€ et 60€ par jour en cas d'hospitalisation consécutive à une maladie Prestations doublées en cas d'accident.
- Couverture immédiate en cas d'hospitalisation suite à un accident dès le 4ème mois (120 jours) en cas d'hospitalisation suite à une maladie (exceptions CG - art. 7.2)
- Couverture jusqu'à 75 ans.
- Option "Capital+": Couverture du risque décès.  
Décès avant 65 ans : Capital de 10.000€ en cas de décès accidentel et 5.000€ en cas de décès non accidentel.  
Décès entre 65 et 75 ans : Capital de 30.000€ en cas de décès accidentel.



### ATOUS COMMERCIAUX

- Aucun questionnaire médical.
- Souscription en ligne avec signature électronique.
- Indemnisation du 1er jour, jusqu'au 730ème jour.
- Doublement en cas d'accident.
- « 5 niveaux de garanties pour s'adapter à tous les budgets (à partir de 5,99€/mois).
- Prise en charge des hospitalisations en France et à l'étranger.
- Garanties complémentaires Assistance.
- Maintien du tarif à la souscription pendant la durée du contrat.
- Nous contacter pour obtenir le tableau de commissionnement.

# Fiche Technique

Contrat d'assurance souscrit auprès d'IMPERIO Assurances et Capitalisation, S.A. et Distribué par Modulassur

Foyers dont un seul conjoint exerce une activité professionnelle et pour lesquels une hospitalisation, notamment de longue durée, peut avoir de lourdes conséquences financières. TNS pour lesquels une hospitalisation peut provoquer de graves conséquences financières pour l'entreprise et pour le conjoint collaborateur. Familles avec enfants à charge.

<b>Cible</b>	Foyers dont un seul conjoint exerce une activité professionnelle et pour lesquels une hospitalisation, notamment de longue durée, peut avoir de lourdes conséquences financières. TNS pour lesquels une hospitalisation peut provoquer de graves conséquences financières pour l'entreprise et pour le conjoint collaborateur. Familles avec enfants à charge.	
<b>Conditions de souscription</b> <b>Résidence principale en France métropolitaine</b>	<b>Conditions de souscription</b>	
	Age limite de souscription	De 18 à 67 ans pour la Garantie de base (60 ans pour la Garantie Capital +)
	Terme des garanties (Garantie de base)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au plus tard 75 ans (date anniversaire qui suit le 75ème anniversaire)</li> <li>A l'issue du 730ème jour d'indemnisation, consécutifs ou non.</li> </ul>
	Terme des garanties (Garantie Capital +)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décès non accidentel : Au plus tard 65 ans (échéance qui suit les 65 ans)</li> <li>Décès accidentel : Au plus tard 75 ans (échéance qui suit les 75 ans)</li> </ul>
<b>Délai de carence</b>	<b>Garanties</b>	<b>Délai de carence</b>
	Hospitalisation en cas d'accident	Le lendemain à midi de la réception, chez l'assureur, de la souscription à la garantie (sous réserve de l'encaissement effectif de la prime)
	Hospitalisation non accidentelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>120 jours (hospitalisation suite maladie)</li> <li>9 mois (hospitalisation relative à la grossesse ou à la maternité)</li> <li>18 mois (hospitalisation pour maladie mentale ou affection psychiatrique)</li> <li>18 mois (hospitalisation suite à maladie ou accident survenu(e) avant adhésion)</li> <li>24 mois (hospitalisation suite maladie sexuellement transmissible)</li> </ul>
	Garantie Capital +	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décès par accident : Le lendemain à midi de la réception, chez l'assureur, de la souscription à la garantie (sous réserve de l'encaissement effectif de la prime).</li> <li>Décès par maladie : 9 mois d'attente, à compter de la date de souscription à la garantie (sous réserve du paiement effectif de la prime).</li> </ul>
<b>Garanties de base</b>	<b>Hospitalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif : Garantir une indemnité journalière en cas d'hospitalisation de plus de 24H</li> <li>5 options</li> <li>Indexation annuelle de 3% des primes et des garanties est recommandée.</li> <li>Indemnité versée dès les premières 24h d'hospitalisation et maxi 730 jours consécutifs ou non pendant la durée du contrat</li> </ul>
<b>Garantie Optionnelle</b> <b>Capital +</b>	<b>Capital +</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décès de l'assuré avant son 65ème anniversaire</li> <li>- Décès accidentel : versement d'un capital de 10.000 €</li> <li>- Décès non accidentel : versement d'un capital de 5.000 €</li> <li>Décès après 65ème anniversaire de l'assuré et avant l'échéance qui suit son 75ème anniversaire</li> <li>- Décès accidentel : versement d'un capital de 30.000 €</li> <li>- Décès non accidentel : non couvert</li> <li>Coût mensuel de la garantie Capital + : 4,50€ par assuré</li> </ul>
<b>Formalités médicales</b>	<b>Aucun examen médical ni questionnaire de santé</b>	
<b>Tarification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 tranches d'âge</li> <li>- avant le 18ème anniversaire</li> <li>- du 18ème à la veille du 40ème anniversaire</li> <li>- du 40ème à la veille du 50ème anniversaire</li> <li>- du 50ème à la veille du 60ème anniversaire</li> <li>- du 60ème à la veille du 67ème anniversaire</li> <li>Le tarif reste inchangé pendant toute la durée du contrat (sauf en cas de refonte complète de la tarification rendue nécessaire par le résultat technique du contrat)</li> <li>Sauf indication contraire du souscripteur, les garanties de base (indemnité journalière d'hospitalisation) et les primes, sont indexées de 3% par an.</li> </ul>	

## Garanties MODULASSUR HOSPITALIS PLUS

GARANTIE DE BASE	Indemnités Journalières Toutes causes	Indemnités Journalières Toutes causes	Enfant	< 40 ans à la souscription	40 à 49 ans à la souscription	50 à 59 ans à la souscription	60 à 67 ans à la souscription
Option 1	20 €	40 €	6.95 €	7.94 €	10.51 €	13.08 €	16.50 €
Option 2	30 €	60 €		11.44 €	15.30 €	19.15 €	24.28 €
Option 3	40 €	80 €		14.94 €	20.08 €	25.22 €	32.06 €
Option 4	50 €	100 €		18.45 €	24.87 €	31.30 €	39.85 €
Option 5	60 €	120 €		21.95 €	29.66 €	37.37 €	47.63 €

GARANTIE OPTIONNELLE ("Capital +") Tous âges confondus	Par mois
Par assuré	4,50 €